



Par e-mail: [finanzierung@bav.admin.ch](mailto:finanzierung@bav.admin.ch)

Berne, 18 octobre 2024

## **Consultation : Crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2026 à 2028**

Madame, Monsieur,

Vous avez invité notre parti à prendre position sur le projet de consultation visé en titre. Nous vous remercions de nous offrir l'opportunité de nous exprimer à ce sujet.

Le projet porté à consultation propose d'allouer 3,496 milliards de francs pour indemniser les prestations TRV de l'année d'horaire 2026 et de la période 2027–2028. Ce montant permettra de couvrir les services actuels, de financer des améliorations ainsi que les investissements nécessaires (nouveaux trains, rénovations, systèmes d'information, etc.), tout en soutenant la transition vers les véhicules électriques et pérennisant les moyens pour le financement de projets d'innovation en faveur des transports publics.

### **Les transports publics régionaux : un facteur essentiel de la cohésion nationale**

De manière générale, Le Centre accueille le projet de manière positive. Fermement engagé en faveur de la cohésion nationale, Le Centre reconnaît l'importance du trafic régional de voyageurs (TRV) qui complète le réseau des grandes lignes et permet de relier les différentes régions du territoire national. Le TRV assure en effet le déplacement de plus de deux millions et demi de personnes chaque jour vers leur lieu de travail, de loisirs ou de consommation. Ce système, partagé entre la Confédération et les cantons, crée un maillage vital qui relie les villages, les agglomérations, ainsi que les centres urbains dans toutes les régions. En rapprochant les individus et les différentes régions linguistiques, le TRV contribue à la cohésion sociale et économique de la Suisse, faisant de lui un atout précieux pour notre pays. Le Centre estime qu'il est ainsi essentiel de pérenniser la qualité de l'offre et de travailler à son amélioration lorsque cela est possible. C'est pourquoi Le Centre soutient le crédit d'engagement TRV pour la période 2026-2028, à hauteur de 3,496 milliards de francs.

Il va sans dire que la situation financière tendue de la Confédération ne peut être ignorée. Dans ce contexte, des économies de plusieurs dizaines de millions de francs sont possiblement à prévoir pour les années à venir dans les montants alloués pour indemniser les prestations TRV, dans le but de réduire les dépenses et d'assainir les finances de la Confédération. Ces mesures auront des répercussions certaines. Le Centre comprend que les entreprises de transport soient d'ores et déjà invitées à optimiser leurs coûts; toutefois, il est bien plus réservé face à une possible réduction de l'offre de transports régionaux, ainsi qu'à une éventuelle hausse des tarifs découlant indirectement des économies visées. Le Centre s'inquiète en effet des risques de perte d'attractivité des transports publics, tandis que la population suisse fait déjà face à une augmentation généralisée du coût de la vie, ce qui réduit de manière significative son pouvoir d'achat.



Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures,

**Le Centre**

Sig. Gerhard Pfister  
Président Le Centre Suisse

Sig. Gianna Luzio  
Secrétaire générale Le Centre Suisse